



**5 MAI
2015**



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

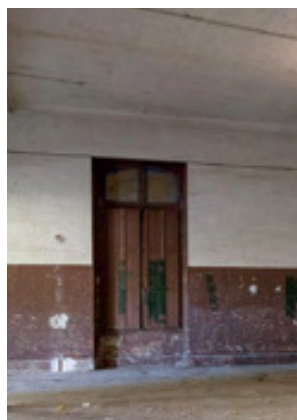
LES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »

UN PROJET D'EXPRESSION CULTURELLE
ET ARTISTIQUE INÉDIT EN FRANCE

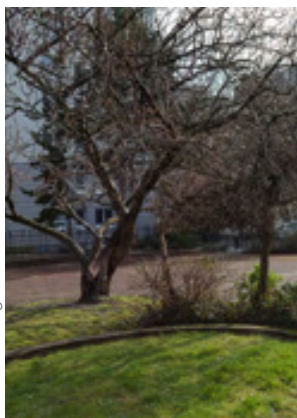
www.sitesartistiques.sncf.com

DOSSIER DE PRESSE





PLUS DE 15 SITES À INVESTIR....



© Lionel Boulanger

SOMMAIRE

P.04	Communiqué de presse du 5 mai 2015
P.06	Carte des «sites artistiques temporaires»
P.07	Un projet d'expression culturelle et artistique inédit en France
P.08	L'Appel à Manifestation d'Intérêt mode d'emploi
P.11	La sélection des sites proposés
P.17	Regards croisés sur les «sites artistiques temporaires»
P.19	Le Comité de Sélection
P.22	Passeport SNCF Immobilier
P.25	Contact

LES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »

SNCF IMMOBILIER LANCE UN PROJET D'EXPRESSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE INÉDIT EN FRANCE

Paris le 05 mai 2015



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »

un projet d'expression culturelle et artistique inédit en France
réalisé par SNCF Immobilier

consultable en ligne sur sncf.com : www.sitesartistiques.sncf.com

En charge de la gestion et de la valorisation des biens immobiliers et fonciers (hors gares et infrastructures) du groupe SNCF depuis sa création en septembre 2014, **SNCF Immobilier lance un projet d'expression culturelle et artistique inédit en France.**

Devant la richesse et la qualité architecturale de certains de ses sites et bâtiments, **Sophie BOISSARD, directrice générale de SNCF Immobilier**, a décidé d'ouvrir les portes de lieux uniques répartis sur l'ensemble du territoire national (soit seize au total), et propose de les revisiter dans une démarche de création ouverte à tous, culturelle et artistique. SNCF Immobilier expérimente ainsi une nouvelle forme de valorisation patrimoniale dans une logique d'ouverture et de partage.

C'est à la **Cité de l'Architecture et du Patrimoine** que s'est tenu aujourd'hui le lancement de ce projet inédit en présence de nombreuses personnalités du monde artistique et culturel exceptionnellement mobilisées pour le coup d'envoi de cette initiative.

Ce lancement s'est concrètement traduit par un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**. À travers cet AMI, l'idée est de proposer à des opérateurs culturels et artistiques d'investir, pour quelques heures, quelques jours ou quelques mois (6 mois maximum), une quinzaine de sites disponibles.

Un comité composé de personnalités du monde de la culture et du « Mieux vivre la ville » étudiera et sélectionnera les projets déposés en ligne sur www.sitesartistiques.sncf.com. Ce comité est composé de : Mesdames Dominique ALBA, Hortense ARCHAMBAULT ainsi que Messieurs Didier DESCHAMPS, Henri JOBBÉ-DUVAL et Olivier POIVRE D'ARVOR. Les projets culturels ou artistiques déposés seront travaillés en lien avec les collectivités et parties prenantes concernées.



LES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »

SNCF IMMOBILIER LANCE UN PROJET D'EXPRESSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE INÉDIT EN FRANCE



Hier exploités pour le transport, aujourd'hui disponibles pour une autre finalité, et demain réhabilités, ces sites en mutation seront réinvestis pour une durée limitée suivant une démarche culturelle ou artistique qui permettra à chaque visiteur de vivre l'espace autrement.

Pour les habitants, **c'est une invitation à découvrir ou redécouvrir un espace près de chez eux en rupture avec l'existant, annonçant les transformations à venir.** Pour les opérateurs culturels, c'est l'occasion de réaliser sur des lieux inédits l'expérimentation d'un nouveau concept fondé sur **une autre manière de vivre la ville et les territoires.**

Il s'agit, a précisé Sophie BOISSARD, « *de créer des rencontres et des découvertes culturelles et artistiques, de permettre à chacun de mieux vivre la Ville, de la vivre autrement, de la vivre au quotidien pour l'enrichir de moments de plaisir, d'émotion et de partage* ».

Les « sites artistiques temporaires » s'inscrivent pleinement dans la stratégie du groupe SNCF dont l'un des objectifs est de s'inscrire au cœur de la vie des gens, de mieux vivre ensemble la Ville et les territoires.

POUR PARTICIPER À L' A.M.I :
WWW.SITESARTISTIQUES.SNCF.COM

CONTACT PRESSE :
Caroline de Jessey : caroline.de-jessey@sncf.fr
06 21 80 35 63

CARTE DES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »



UN PROJET D'EXPRESSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE INÉDIT EN FRANCE



« LES SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES » BY SNCF IMMOBILIER

Aux Origines de cette initiative

Le Groupe public ferroviaire SNCF a confié la gestion et la valorisation de ses biens immobiliers et fonciers (hors gares et infrastructures) à sa nouvelle entité SNCF Immobilier, dont Sophie BOISSARD, directrice générale, assure la conduite.

Devant la richesse et la qualité architecturale de certains de ses sites et bâtiments, SNCF Immobilier a décidé d'ouvrir les portes de ces lieux uniques et de les revisiter à partir de projets culturels et artistiques.

Un projet d'expression culturelle et artistique inédit en France

Avec les voies ferrées, les anciennes gares, les ateliers, les entrepôts ou les bureaux, les sites de SNCF sont nombreux et présents au cœur et en périphérie des villes ou aux bornes des territoires. Ces sites ferroviaires, parfois inutilisés, continuent à structurer depuis plus d'un siècle le paysage urbain. SNCF est également propriétaire d'un vaste parc de logement sur tout le territoire.

L'idée est donc née de proposer, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, à des acteurs de la ville - artistes, collectifs, associations, entreprises d'ingénierie culturelle, etc. - d'investir, pour quelques heures, quelques jours ou quelques mois, certains sites et d'y laisser libre cours à leur imagination afin de dévoiler de nouveaux lieux urbains.

Il s'agit de créer des rencontres et des découvertes culturelles, artistiques et ludiques, de permettre à chacun de mieux vivre la Ville, de la vivre autrement, de la vivre au quotidien pour l'enrichir de moments de plaisir, d'émotion et de partage.

► UN DOUBLE OBJECTIF

- TRANSFORMER CES SITES, HIER FERROVIAIRES, EN NOUVEAUX MORCEAUX DE VILLE DEMAIN
- CRÉER DE NOUVEAUX USAGES ET UNE APPROPRIATION DU SITE QUI FACILITENT SA TRANSFORMATION ET SA VALORISATION PAR LA SUITE

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MODE D'EMPLOI



LE CONCEPT

Un patrimoine urbain, industriel et ferroviaire unique, seize sites exceptionnels qui attendent d'être investis, bref, une source d'inspiration inépuisable pour nourrir des projets culturels ou artistiques autour de la thématique du « Mieux-vivre ensemble » !

SNCF invite tous les opérateurs culturels à s'approprier son patrimoine foncier (halle marchandises, château d'eau, jardin, arches, viaduc, etc.), pendant quelques heures, quelques jours, ou quelques mois (6 mois maximum) afin de le valoriser à travers des initiatives culturelles, artistiques, ludiques ou autres.

Un regard neuf, des idées innovantes, de nouveaux usages et des démarches collaboratives sont les bienvenus ! C'est l'opportunité de réaliser une expérimentation sur un nouveau concept et une garantie de rendre les œuvres visibles par tous.

Redonnons vie ensemble à notre patrimoine !

LES MODALITÉS

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs culturels, artistiques, tout autre acteur du « Mieux-vivre » dans la ville et les territoires, ayant une démarche innovante, collaborative et ouverte à tous les publics.

Les conditions de recevabilité des projets sont spécifiées dans le cahier des charges de l'AMI, disponible sur www.sitesartistiques.sncf.com.

Pour rappel, tout projet ne pourra excéder 6 mois d'occupation du site.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Un projet de qualité (intérêt de la démarche culturelle et artistique)
- Un projet qui parle à tous
- Un projet réalisable (faisabilité technique)
- Un projet qui repose sur un modèle économique solide

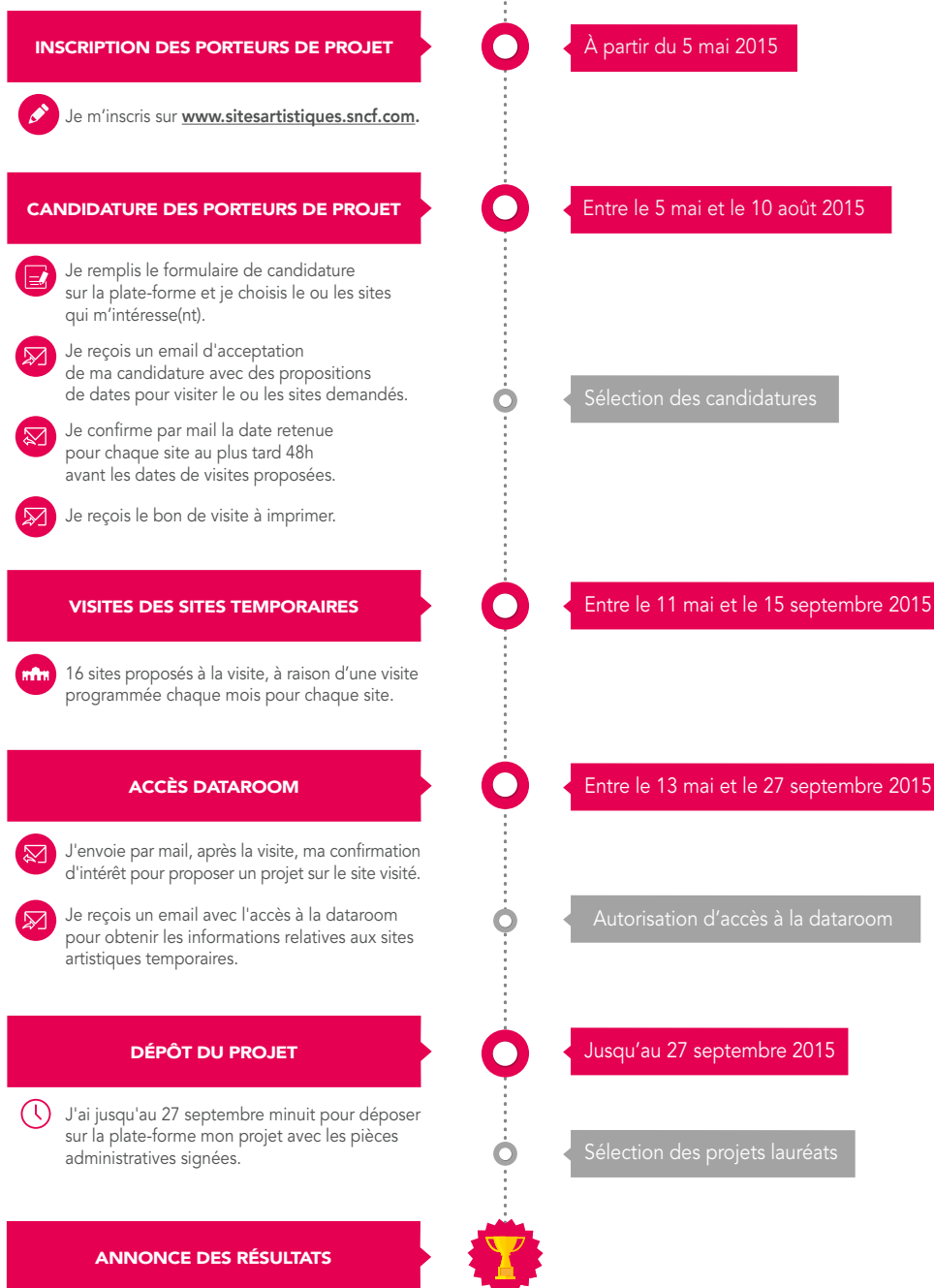
Les équipes d'un projet retenu s'engagent à faire largement connaître leur démarche auprès du plus grand nombre.

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MODE D'EMPLOI

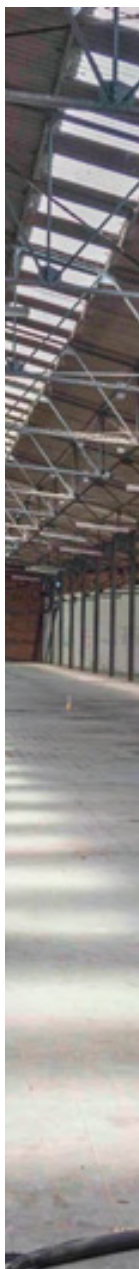


TIMELINE



L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MODE D'EMPLOI



LES GRANDES ÉTAPES DE L'AMI

- 05/05** ● Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt
- 05/05 au 10/08** ● Inscription et dépôt des candidatures
- 11/05 au 15/09** ● Visites des sites
- 13/05 au 27/09** ● Accès à la dataroom
- 27/09** ● Date limite de dépôt des dossiers
- 01/10 au 15/10** ● Le comité technique SNCF Immobilier analyse les projets recevables
- 16/10 au 31/10** ● Présentation pour consultation des projets sélectionnés aux élus et riverains
- NOVEMBRE** ● Évaluation des projets par le comité de sélection
- DÉBUT DÉCEMBRE** ● Choix des lauréats

ANNONCE DES RÉSULTATS EN DÉCEMBRE 2015

LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

BEAULIEU-SUR-MER (06)



© Lionel Boulanger

■ BAGAGERIE

Adresse : place Georges Clémenceau

Surface bâti : 250 m²

Situé à 8 km de Nice. Joli bâtiment de plain pied accolé à la Gare et qui servait autrefois de bagagerie. Cet espace est situé en plein centre-ville, en vis-à-vis de l'Hôtel des Anglais. C'est un imposant bâtiment style Art Nouveau édifié en 1885 et à proximité de la villa grecque Kerylos classée monument historique (propriété de l'Institut de France qui organise divers événements culturels).



VÉNAREY-LES-LAUMES (21)



© Lionel Boulanger

■ SALLE DES FÊTES

Adresse : avenue d'Alesia

Surface bâti : 274 m²

Un site, toujours en activité, à vocation sociale (centre aéré).

Une belle salle avec charpente Eiffel d'environ 250 m² est disponible pour accueillir de beaux projets culturels, artistiques et/ou ludiques.

Situé dans un riche territoire historique, à proximité d'Alesia et de son magnifique musée.



NÎMES (30)



© Lionel Boulanger

■ ARCHES

Adresse : boulevard Talabot

Surface bâti : 600 m²

15 magnifiques arches situées au cœur de Nîmes et qui exigent un traitement unifié et de qualité pour mettre en valeur ce patrimoine unique situé au centre d'une ville culturelle emblématique.



LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

MARIGNAC (31)



© Lionel Boulanger

■ HALLE

Adresse : La gare

Surface parcelle : 5651 m²

Surface bâti : 150 m²

À Marignac, à une dizaine de km de la frontière espagnole, une ancienne halle témoin d'un passé ferroviaire, qui s'insère dans un environnement montagneux majestueux !



PORT-BOULET, CHOUZÉ-SUR-LOIRE (37)



© Lionel Boulanger

■ HALLE

Adresse : Chouzé-sur-Loire - rue des Réaux

Surface parcelle : 1807 m²

Surface bâti : 591 m²

En Indre-et-Loire, une ancienne halle marchandises typique est disponible dans un environnement calme.

À vite adapter à vos projets !



ROQUEFORT (40)



© Lionel Boulanger

■ HALLE

Adresse : D932N

Surface parcelle : 9000 m²

Surface bâti : 410 m²

Un fort bâti sur un roc ! c'est à Roquefort, ville d'histoire, que vous pourrez redonner un souffle à cette ancienne halle marchandises.

Inventivité et innovation bienvenues !



LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

THIONVILLE (57)



© Lionel Boulanger

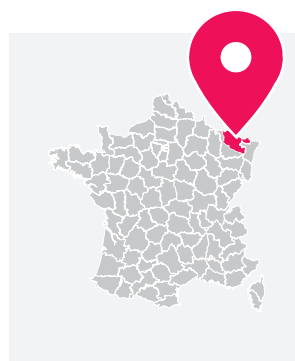
■ CHÂTEAU D'EAU

Adresse : rue des Abattoirs

Surface parcelle : 900 m²

Surface bâti : 78 m²

Château d'eau (qui alimentait autrefois le site pour le fonctionnement des locomotives à vapeur) cherche cure de jouvence pour entamer une nouvelle vie. Vue imprenable à 360 degrés !



MÉRICOURT (62)



© Lionel Boulanger

■ ANCIEN CENTRE DE FORMATION

Adresse : rue Paul Asquin

Surface parcelle : 23979 m²

Surface bâti : 4546 m²

Ancien centre de formation SNCF comprenant 3 bâtiments, des espaces verts et pouvant accueillir des usages variés (salle de cours, cantine, hébergement,...) le tout à mi-distance de Lens et d'Arras.



ENVEITG, LATOUR-DE-CAROL (66)



© Lionel Boulanger

■ HALLES

Adresse : avenue du Puymorens

Surface parcelle : 2000 m²

Surface bâti : 2162 m²

Dans un environnement naturel exceptionnel, 2 anciennes halles marchandises, et 1 grande halle de stockage qui servaient aux saisies de la douane et à d'anciens bureaux. Une occasion parfaite pour développer l'imaginaire et les projets atypiques !



LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

OTTERSWillER (67)



© Lionel Boulanger

VIADUC

Adresse : Mosselbach
accès routier 2/4 rue du Gottenhouse

Surface parcelle : 29137 m²

Dans un décor naturel étonnant, un magnifique viaduc de 215 m de long fermé à toute circulation ferroviaire et permettant de développer des projets dessus-dessous, des sons et lumières et bien d'autres idées !



PARIS (75)



© Lionel Boulanger

JARDIN PYRÉNÉES 20^{ème} arrondissement

Adresse : 124 rue des Pyrénées

Surface parcelle : 700 m²

Une bouffée d'oxygène au cœur du 20^{ème} arrondissement avec ce jardin à embellir et à faire vivre au sein d'un ensemble d'habitation en bordure de la rue des Pyrénées.



PARIS (75)



© Lionel Boulanger

TERRAIN DU FAUBOURG SAINT-MARTIN 10^{ème} arrondissement

Adresse : Angle 164 rue Fbg St-Martin /
Impasse Boutron

Surface parcelle : 1500 m²

Face à la gare de l'Est, venez vous ressourcer en vous appropriant et en transformant ce terrain situé au pied d'un immeuble d'habitation.



LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

PARIS (75)



© Lionel Boulanger

■ HALLE DUBOIS 18^{ème} arrondissement

Adresse : 72 boulevard Ney

Surface parcelle : 3000 m²

Surface bâti : 1500 m²

Halle de 1 500 m² d'un seul tenant située Porte de la Chapelle dans un quartier en pleine reconversion destiné à accueillir le futur Campus Condorcet... Faites partie des précurseurs !



PARIS (75)



© Lionel Boulanger

■ BÂTIMENT LES MINES Porte d'Aubervilliers

Adresse : 23 avenue de la porte d'Aubervilliers, 75018

Surface parcelle : 800 m²

Surface bâti : 400 m²

Porte d'Aubervilliers, entre périphérique parisien et studios de cinéma, à 100 m du parc du Millénaire, ce bâtiment est à investir de la cave au grenier.



ELBEUF-SUR-SEINE (76)



© Lionel Boulanger

■ ANCIENNE GARE

Adresse : rue de la Gare

Surface parcelle : 2625 m²

Surface bâti : 921 m²

À l'ouest, sur la commune d'Elbeuf à seulement 1h25 de Paris, une ancienne gare et son horloge centrale. D'envergure, ce bâtiment dispose de locaux d'activités et d'appartements. Son potentiel architectural et sa superficie permettront l'expression de vos projets culturels et artistiques les plus ambitieux. À proximité immédiate de l'IUT.



LA SÉLECTION DES SITES PROPOSÉS

SAINT-DENIS (93)



© Lionel Boulanger

■ LES CATHÉDRALES DU RAIL

Adresse : Chemin des Petits Cailloux

Surface parcelle : 1700 m²

Surface bâti : 8700 m²

Les cathédrales du rail ! 15 m de haut, 100 m de long et 20 m de large : soyez prêts à relever le défi du gigantisme ! Ancien site industriel à transformer en lieu urbain pour tous !



REGARDS CROISÉS SUR... LES «SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES»



1. EN QUOI LA CRÉATION SUR DES EMPRISES FERROVIAIRES DE «SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES» FAIT-ELLE SENS ?



© Droits réservés

■ Clive LAMMING, historien du Rail :

«Je pense que cela réside dans le fait que le patrimoine du chemin de fer français est d'une richesse considérable. Le chemin de fer est sans doute le premier constructeur de bâtiments dans l'histoire de France et je pense que c'est réellement le premier patrimoine de France. Je qualifierais ainsi les trois qualités de ce patrimoine : beau, indestructible et accessible.»

2. EN QUOI CES SITES PEUVENT-ILS INTÉRESSER LES ARTISTES ?



© Droits réservés

■ Fabien CHALON, artiste :

«Les sites sont très différents et donc ils peuvent être de multiples manières inspirants. Qu'ils soient perdus en pleine nature ou situés en plein milieu d'une ville, les sites que j'ai vus en photo sont extraordinaires. Le fait que ces sites soient des anciens lieux publics est assez fort comme symbolique. C'est comme si avec ces «sites artistiques temporaires» la boucle était bouclée. C'est un lieu qui a été abandonné par le grand public et aujourd'hui à nouveau ouvert et attractif grâce au travail de l'artiste.»

3. D'UN POINT DE VUE PLUS ÉCONOMIQUE, PLUS SOCIOLOGIQUE, QU'EST-CE QUE LES «SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES» PEUVENT APPORTER ?



© Droits réservés

■ Christophe RIOUX, écrivain, universitaire, journaliste :

«Au niveau économique, les «sites artistiques temporaires» c'est ce que l'économiste Jeremy RIFKIN appelle "l'âge de l'accès". C'est l'idée selon laquelle nous ne sommes plus dans une logique de propriété des biens immobiliers mais dans une logique d'accessibilité. Enfin, du point de vue de la ville, du point de vue de l'urbain, cela introduit aussi une idée de durabilité des lieux que l'on va démolir, des lieux qui étaient autrefois marqués par l'obsolescence programmée, et qui sont aujourd'hui réinvestis.»

REGARDS CROISÉS SUR... LES «SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES»

4. QUE REPRÉSENTE POUR VOUS CET APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ? QU'EN ATTENDEZ-VOUS ?



© APUR

■ Dominique ALBA, Directrice Générale de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) :

« La ville est aujourd'hui un lieu d'innovation, elle se recycle, les projets s'inventent à partir de ce qui est là, les lieux sont autant de programmes possibles, les usages peuvent se succéder et varier, l'économie du projet est une ressource. L'AMI SNCF s'inscrit dans ce monde en « évolution – révolution » et apporte, au-delà d'une contribution au renouveau du système urbain, l'opportunité d'une relation réinventée avec le monde ferroviaire. »



© Nicolas Krief

■ Didier DESCHAMPS, Président et Directeur Général du Théâtre National de Chaillot :

« L'art est multiple et en constante invention. De nombreux artistes s'intéressent au patrimoine et à son histoire, notamment architectural, comme source d'inspiration, d'interrogation et de confrontation avec leur démarche de création et dans le rapport avec le regard du public.

Par ailleurs, beaucoup d'artistes, émergents comme en pleine maturité, recherchent des lieux de travail et de présentation, d'exposition de leurs œuvres et démarches. Ils apprécient souvent les lieux « hors normes » perçus comme plus libres et ouverts.

Ici, il s'agit de monuments de rassemblement, mais aussi de passage associés à l'imaginaire puissant du voyage et du déplacement, de la découverte et de la rencontre. »



© Droits réservés

■ Henri JOBBÉ-DUVAL, Commissaire général de Révélation :

« La mise à disposition de ces nouveaux espaces identitaires comme lieux de création et d'échange montre à quel point la SNCF, consciente des enjeux et des besoins d'une société urbaine en pleine métamorphose, souhaite d'une manière originale et citoyenne offrir aux entrepreneurs, créateurs de valeurs artistiques, le moyen de réaliser leurs projets utopiques qui, par manque de lieux, n'auraient sans doute jamais vu le jour. Le train, la gare, le rail sont des repères sociaux culturels porteurs de rêve et d'innovation. Ces lieux offriront des opportunités inattendues, redonneront au monde ferroviaire sa dimension poétique et permettront de découvrir de nouveaux talents, de nouveaux concepts et de nouvelles approches créatives porteuses de modernité ! »

LE COMITÉ DE SÉLECTION

DOMINIQUE ALBA

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ATELIER PARISIEN
D'URBANISME (APUR)



© APUR

Architecte de formation (diplômée de l'École nationale supérieure des beaux-arts et de l'Unité pédagogique d'architecture n°2 à Paris), **Dominique ALBA** a débuté sa carrière auprès de Jean NOUVEL puis elle occupera plusieurs postes en France et à l'étranger au service de différents projets de développement urbain. En 2001, elle fait campagne aux côtés de Bertrand DELANOË et sera ensuite chargée du renouvellement urbain, puis de l'espace public et de l'architecture. De 2003 à 2012, elle est Directrice générale du Pavillon de l'Arsenal et **en 2012 elle est nommée directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)**. Dominique ALBA est par ailleurs Chevalier de la Légion d'honneur et des Arts et des Lettres, lauréate du concours international d'urbanisme Structure et Concept des villes de demain, organisé par la Fédération internationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire (1984) et lauréate du Concours pour le logement des plus démunis, organisé par le Plan construction et architecture (1994).

HORTENSE ARCHAMBAULT

DIRECTRICE DE LA MAISON DE LA CULTURE
DE SEINE-SAINT-DENIS



© Droits réservés

Historienne de formation et spécialisée en gestion des affaires culturelles, **Hortense ARCHAMBAULT** intègre l'équipe du festival d'Avignon en 1994 puis rejoint l'administration de production du Parc et de la Grande Halle de la Villette où elle est en charge notamment de l'organisation des Rencontres des Cultures Urbaines.

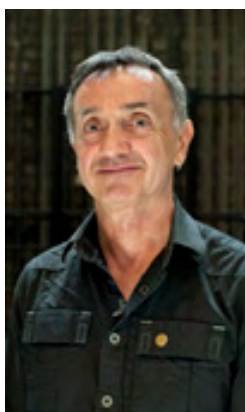
De 2004 à 2013, elle est co-directrice du Festival d'Avignon avec Vincent BAUDRILLER. En juin 2014, elle est nommée, aux côtés de Jean-Denis COMBEXELLE et Jean-Patrick GILLE, à la tête d'une mission de concertation et de proposition pour bâtir un cadre stabilisé et sécurisé pour les intermittents du spectacle, mission confiée par le Premier ministre.

En mars 2015, elle a été nommée Directrice de la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis, à Bobigny où elle prendra ses fonctions le 1^{er} août prochain.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

DIDIER DESCHAMPS

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT



© Nicolas Krief

Danseur de formation (Lyon, Paris, New York), **Didier DESCHAMPS** démarre sa carrière en tant qu'interprète dans des compagnies nationales et internationales, notamment au ballet de l'Opéra de Lyon, puis à partir de 1972, aux États-Unis, au *Hawaiï Dance Theater*. Puis il devient chorégraphe et se tourne vers l'enseignement de la danse, en France et à l'étranger. En 1992, il est nommé inspecteur général de la danse par Jack LANG, à l'époque ministre de l'Éducation et de la Culture. En 1995, Philippe DOUSTE-BLAZY, devenu ministre de la Culture, le nomme délégué à la danse. Il a dirigé de 2000 à 2011 le Centre Chorégraphique National-Ballet de Lorraine. **Depuis juillet 2011, il est Président et directeur Général du Théâtre National de Chaillot.** Didier DESCHAMPS est par ailleurs nommé Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, et Commandeur des Arts et Lettres.

HENRI JOBBÉ-DUVAL

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE RÉVÉLATIONS



© Droits réservés

Après des études de droit, **Henri JOBBÉ-DUVAL** ouvre à Rennes une galerie d'art contemporain où il défend des artistes « d'avant-garde ». En 1973, il participe à **la création de la FIAC** dans l'ancienne gare de la Bastille. En parallèle, il ouvre la galerie Beaubourg 2, avec Pierre NAHON et Patrice TRIGANO, devant le Centre Pompidou, puis la galerie Travers. Après l'aventure FIAC, il développe et installe au Grand Palais la deuxième foire internationale d'art contemporain à Paris : **Art Paris**. Il contribuera à la création d'Art Paris Abu Dhabi en 2007. **En 2011, il est nommé commissaire général de Révélations**, la première Biennale des métiers d'art et de la création. Henri JOBBÉ-DUVAL est par ailleurs président du Comité Artistique de l'Association Premier Regard ; trésorier et président du Fonds de dotation des Archives de la Critique d'Art ; vice-président des Amis du Jeu de Paume et membre du Conseil d'administration de La Source, créée par l'artiste Gérard GAROUSTE ; administrateur de la Fondation Francès, qui achète, conserve et expose des œuvres d'art contemporain.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

OLIVIER POIVRE D'ARVOR DIRECTEUR DE FRANCE CULTURE



© Radio France/Christophe Abramowitz

Philosophe de formation, **Olivier POIVRE D'ARVOR** débute sa carrière en tant que conseiller littéraire aux éditions Albin Michel avant de rejoindre les éditions Balland. En 1985, il co-fonde la Compagnie de théâtre du Lion. À partir de 1988, il occupe successivement le poste de directeur et de conseiller culturel aux centres culturels français d'Alexandrie, de Prague et de l'Institut français du Royaume-Uni. Entre 1999 et 2010, il est directeur de l'Association française d'action artistique, devenue Cultures France en 2006. **Depuis 2010, il est le directeur de France Culture.** Olivier POIVRE D'ARVOR est par ailleurs président du conseil d'administration du Musée national de la marine, auteur de nombreux livres, directeur fondateur du « Marathon des mots » à Toulouse depuis 2005, et membre permanent du jury des prix littéraires depuis 2011. Il est Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Arts et des Lettres et *Member of the Victorian Order*.

PASSEPORT SNCF IMMOBILIER



QUI SOMMES-NOUS ?

SNCF Immobilier est un des 5 grands métiers du Groupe SNCF, à côté de **SNCF Réseau** pour la gestion des infrastructures et du réseau, **SNCF Voyageurs** pour le transport de voyageurs, **Keolis** pour le transport de masse et **SNCF Logistics** pour les activités logistiques. SNCF Immobilier assure la gestion et la valorisation des biens fonciers et immobiliers des différentes entités du Groupe (à l'exception des biens dévolus aux gares et aux infrastructures).



► NOTRE AMBITION

- ÊTRE L'UN DES ACTEURS MAJEURS DE LA TRANSFORMATION URBAINE
- CONTRIBUER À LA MOBILISATION NATIONALE POUR LE LOGEMENT

NOS MISSIONS

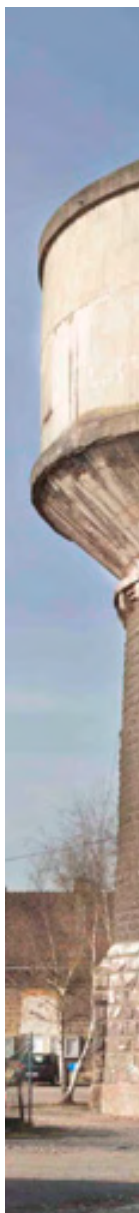
SNCF IMMOBILIER S'ORGANISE AUTOUR DE 3 MISSIONS :

- La gestion et l'optimisation immobilière du parc industriel et tertiaire « interne »
- L'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire (avec notamment sa filiale Espaces Ferroviaires)
- et celle d'opérateur du logement et de bailleur social (avec sa filiale ICF Habitat)

Ces 3 missions fonctionnent en synergie et supposent une connaissance approfondie du patrimoine occupé et des enjeux des marchés immobiliers locaux.



PASSEPORT SNCF IMMOBILIER



QUELQUES CHIFFRES CLÉS...

12 MILLIONS DE M²

de bâtiments industriels et tertiaires
et d'activités sociales

20 000 HA

de foncier, dont 2 000 hectares urbanisables
dès à présent

100 000 LOGEMENTS

dont 90 % de logements sociaux

3000 LOGEMENTS CONSTRUITS OU ACQUIS

2000 LOGEMENTS RÉHABILITÉS EN 2014

450 MILLIONS €/AN

de contribution au cash flow du Groupe SNCF

+ DE 600 COLLABORATEURS

(hors les 1965 salariés ICF HABITAT)

PASSEPORT SNCF IMMOBILIER



NOS CLIENTS



Nos premiers clients sont **les lignes métiers, les domaines et activités composant le Groupe Ferroviaire** : ils nous ont confié la gestion, le développement et la valorisation de leur patrimoine, à l'exception des actifs confiés à Gares & Connexions ou liés aux infrastructures.

Ensuite, nous servons **des clients et partenaires externes**, que sont **les collectivités**, mais aussi **les acteurs publics et privés de l'immobilier et de l'aménagement urbain**.

Enfin, nous offrons **des solutions de logements aux ménages** (salariés du Groupe et nos concitoyens).

NOS PRIORITÉS



- 1 Optimiser le parc tertiaire, social et industriel**
des différentes activités du Groupe pour contribuer à leur performance économique, industrielle et sociale
- 2 Valoriser le patrimoine immobilier et ferroviaire**
du Groupe au service de la ville durable
- 3 Développer une offre de logement**
accessible à tous, à proximité des réseaux de transport

CONTACT

LES « SITES ARTISTIQUES TEMPORAIRES »

Caroline de Jessey :
caroline.de-jessey@sncf.fr
06 21 80 35 63

WWW.SITESARTISTIQUES.SNCF.COM

 <https://twitter.com/SNCFimmobilier>

Crédits photographiques © Lionel Boulanger

